

PLAN GÉNÉRAL DE L'ÉSTAT PRÉSENT DES MISSIONS DU CANADA FAIT EN L'ANNÉE 1683. (a)

*De la Seigneurie de Beaupré.*

La seigneurie de Beaupré s'étend depuis la Baye St. Paul jusques au saut Montmorency, contient 13 lieues et est desservie par deux prestres.

Monsieur Soumande prestre natif du pais âgé de 31 ans dessert par voye de Mission, Ste. Anne du petit cap, le Cap Tourmente (St. Joachim), la coste de St. François Xavier (Petite-Rivière) et la Baye St. Paul. Il fait sa demeure ordinaire au Cap Tourmente.

**BAYE ST. PAUL.** La Baye St. Paul est la première terre habitée que l'on rencontre du costé du nord en venant de France; elle est enfoncée une lieue dans les terres, distante de Québec de 15 lieues, et 7 du Cap Tourmente. Les chemins sont très difficiles et dangereux, il y a 3 familles et 31 âmes, on y dit la messe dans une chapelle domestique.

**COSTE DE ST. FRANÇOIS XAVIER.** La Coste de St. François Xavier est distante de la Baye St. Paul en approchant de Québec, de deux lieues, elle a deux lieues d'estendue, il y a 9 familles et 23 âmes.

**CAP TOURMENTE.** Le Cap Tourmente est distant de Québec de 8 lieues, il y en a une lieue qui est habitée le long du grand fleuve, il y a 3 familles et 37 âmes, on y dit la messe dans une chapelle domestique.

**STE. ANNE DU PETIT CAP.** Ste. Anne du petit Cap est distante de Québec de 6 lieues et de deux du Cap Tourmente, elle contient trois quarts de lieue du costé de Québec et cinq quarts de lieue de l'autre costé, toute habitée le long du grand fleuve. Il y a 38 familles et 167 âmes, il y a une église bâtie de pierre, de 80 pieds de long et 25 de large dédiée à Ste. Anne, renommée par les pèlerinages qu'on y fait, un costé de la dite église tombe en ruine et a besoin de réparation, il y a un presbytère de colombage. (b)

(a) Cet état a servi de bête à un mémoire que Mgr de Laval présenta au Roi en 1684 sur la fixation d'un certain nombre de cures en Canada. Il contient un recensement fait probablement par les curés et les missionnaires avec toute l'exactitude possible. Il se présente une difficulté sur la signification des mots *âme* et *famille* employés ici; on trouve, par exemple, une seigneurie où il y a deux familles et seulement deux âmes. Nous sommes portés à croire que dans ce cas le mot *famille* est synonyme d'établissement et *âme* signifie une personne en âge de communier. Nous avons mis entre parenthèse les noms actuels de quelques lieux.

(b) Cette église avoit été bâtie en 1676 par Mr. Filion, prêtre du Séminaire et Curé de cette paroisse. La première chapelle avoit été anciennement bâtie trop près du fleuve qui y entroit dans les grandes marées. La nouvelle fut placée plus haut sur un terrain

Monsieur Gautier, prestre, âgé de 30 ans, venu de France en l'année 1675, dessert le Chasteau-Richer et l'Ange Gardien alternativement; il fait sa résidence dans la maison Seigneuriale de Beaupré qui appartient au Séminaire de Québec, bastie proche de l'Église du Chasteau-Richer.

[A continuer.]

donné en 1666 par Mr. l'Abbé de Queylus. La Reine Anne d'Autriche y donna de fort beaux ornements et Mr. de Traey, vice-roi du Canada, y présenta de riches offrandes dans ses pèlerinages qu'il y fit.

ÉTAT

des baptêmes, mariages et sépultures de la ville de Québec, pour l'année 1805.

Baptêmes, . . . . .	573.
Sépultures, . . . . .	360.

Augmentation, . . . . .	213.
Mariages, . . . . .	73.
1806.	

Baptêmes, . . . . .	584
Sépultures, . . . . .	392.

Augmentation, . . . . .	152
Mariages, . . . . .	84.

ANECDOTE.

Mr. Whitfield, prêchant un jour dans une chapelle de la nouvelle Angleterre ou il devait se faire une quête après le sermon. Un matelot anglais qui s'était glissé dans l'assemblée, vit plusieurs personnes prendre des assiettes et se placer à la porte; et c'est ce qui lui donna l'idée d'en prendre une et d'aller se placer avec les autres où il reçut beaucoup d'argent de la foule qui sortait, et qu'il mit de propos délibéré dans les poches de ses grandes culottes gondronnées. Le fait étant venu aux oreilles de M. Whitfield, il voulut faire rendre l'argent au matelot, en disant qu'il avoit été reçu pour des fins charitables et qu'il falloit le lui rendre "Allez, répliqua Jack, on me l'a donné, et je le garderai!" "Vous serez damné, lui dit le ministre, si vous ne le rendez pas." "Je serai damné si je le rends" reprit Jack, en se sauvant avec sa prise.

L'ABEILLE.

QUÉBEC, 11 JANVIER, 1849.

En nous chargeant de la rédaction de cette feuille, nous n'avons pas promis à nos lecteurs de leur plaire toujours et en tout; les critiques dirigées contre celui que nous avons l'honneur de remplacer et dont la capacité nous est si bien connue, nous avoient déjà averti que cela est impos-

sible. Aujourd'hui nous voyons plus clairement encore que nous ne parviendrons jamais à satisfaire tous les goûts; car la maxime d'Horace: *Tot capita, tot sensus* est encore vraie. Les uns nous disent: Pourquoi employer une grande partie de l'Abelle à reproduire des vieilleries qui ne nous intéressent qu'à moitié? D'autres, au contraire, ne font que nous répéter: Encore de ces charmants manuscrits. Ceux-ci: pourquoi ne pas publier seulement des correspondances? Eh bien! Chers confrères, pourquoi ne nous en fournissez-vous pas suffisamment? Quelques-uns: N'avez-vous rien de mieux à faire qu'à reproduire des articles, que nous pouvons trouver nous-mêmes dans les auteurs? donnez-nous donc autre chose. Quelques autres se jettent sur d'autres parties et nous disent: Pourquoi toutes ces énigmes, pourquoi ces anecdotes? Enfin pourquoi ceci? pourquoi cela? Pourquoi toute l'Abelle? Nous sommes heureux de recevoir tous ces avis et nous en remercions bien cordialement les bons amis qui nous les donnent; mais nous croyons devoir leur dire en même temps: aimables confrères, un peu moins de critique et un peu plus de zèle.

FEU.

Lundi matin, vers cinq heures, une fumée épaisse répandue dans les corridors du Séminaire annonça que le feu se trouvoit en quelque endroit de la maison. Comme il n'y avoit encore que peu ou point de flamme, on ne le découvrit pas immédiatement. Quelques pierres du pavé de la cuisine fortement chauffées par le poêle avoient communiqué le feu à une poutre de la cave. L'humidité de cette pièce de bois et le défaut d'air ont empêché l'incendie de se développer rapidement. Il est à croire que le feu étoit en cet endroit depuis déjà quelques jours.

Premiers.

RHÉTORIQUE.

Chs. Buckley, en amplification anglaise.

SECONDE.

Chs. Fiset et Rég. Lapointe, en version grecque.

TROISIÈME.

Fd. Laliberté, en arithmétique.

QUATRIÈME.

B. Pâquet, D. Gonthier, P. Saucier et Marchand, en leçons anglaises.

F. Belleau, en thème anglais.

CINQUIÈME.

El. Taschereau, en version.

SIXIÈME.

N. Larochelle et Z. Fortier, en thème.

HUITIÈME.

N. Maingui.